



Communiqué

Un comité d'experts juge que la surveillance et la gestion sont cruciales à une mise en valeur responsable du gaz de schiste au Canada

Ottawa (1^{er} mai 2014) – Dans un nouveau rapport intitulé *Incidences environnementales de l'extraction du gaz de schiste au Canada*, un comité d'experts conclut que la mise en valeur du gaz de schiste doit être étayée par une activité scientifique et des stratégies de gestion bien ciblées visant à comprendre et atténuer les incidences possibles. Rendu public aujourd'hui par le Conseil des académies canadiennes, le rapport aborde les incidences environnementales et sanitaires connexes et présente des pistes de réflexion concernant la mobilisation et la confiance du public.

Le gaz de schiste est à l'avant-plan d'un boom de l'énergie qui a de profondes répercussions économiques, environnementales et sociales dans une grande partie de l'Amérique du Nord. Certains considèrent que le gaz de schiste changera les règles du jeu parce qu'il s'agit d'une ressource abondante, bien souvent située près des grands marchés et relativement peu coûteuse à produire. Le Canada est le troisième plus grand producteur et quatrième plus grand exportateur de gaz naturel au monde, et il possède de vastes ressources en gaz de schiste. De ce fait, il a un rôle majeur à jouer à l'égard de cette nouvelle source d'énergie.

« Pour le Canada, le contexte régional a de l'importance. Il n'existe pas d'approche unique universelle qui permettrait de faire face aux différentes incidences environnementales susceptibles de se présenter dans les diverses régions du Canada, selon Elizabeth Dowdeswell, présidente du Conseil des académies canadiennes. Les collectivités et les décideurs devront aborder les incidences environnementales possibles en fonction de leur propre contexte, suivant leurs propres processus décisionnels. »

Le rapport du comité d'experts jette la lumière sur diverses incidences environnementales associées à l'intégrité des puits, aux eaux souterraines et eaux de surface, aux émissions de gaz à effet de serre, aux impacts sur le territoire, aux activités sismique et à la santé humaine. Il fait en outre ressortir l'importance que revêtent la détermination des conditions de référence et la surveillance continue, ainsi que la recherche et la collecte de données.

Le comité d'experts n'avait pas pour mandat d'évaluer les aspects liés à la sécurité, de déterminer la faisabilité économique de la mise en valeur du gaz de schiste ou de comparer différentes sources d'énergie. Le rapport fournit un examen approfondi des incidences possibles, tout en offrant des idées quant à la façon de les atténuer. Grâce à la prévoyance dont Environnement Canada a fait preuve en commandant cet examen, les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants auront à leur disposition une ressource très fouillée au moment d'examiner les orientations futures des activités de mise en valeur au Canada.

-30-

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#), ou pour télécharger le rapport, consulter le site Web du Conseil des académies canadiennes, à www.sciencepourlepublic.ca.

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC soutient des évaluations spécialisées indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données

probantes, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires formés d'éminents experts de partout au Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC — la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Le CAC vise à être une voix respectée du savoir scientifique au service du public. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web du CAC à l'adresse www.sciencepourlepublic.ca.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Cate Meechan, directrice des communications,
613-567-5000, poste 228, ou cathleen.meechan@scienceadvice.ca



Article de fond

Incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste au Canada

Environnement Canada a demandé au Conseil des académies canadiennes de réaliser une évaluation fondée sur des données probantes en vue de cerner l'état des connaissances sur les incidences environnementales possibles de l'exploration, l'extraction et la mise en valeur des ressources canadiennes en gaz de schiste. Le CAC n'avait toutefois pas à évaluer les aspects liés à la sécurité, non plus que les avantages économiques des activités de mise en valeur.

Pour mener à bien l'évaluation, le CAC a formé un comité multidisciplinaire d'experts, qu'il a chargé d'examiner toute l'information probante disponible concernant la mise en valeur du gaz de schiste au Canada. Le comité d'experts chargé de l'évaluation Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste s'est réuni cinq fois au cours de la période de 24 mois qu'a duré le processus d'évaluation. Il s'est appuyé sur de la documentation évaluée par des pairs, sur des rapports des gouvernements, de l'industrie, d'organismes internationaux et d'organismes non gouvernementaux, sur la participation à des ateliers et conférences et sur sa propre expertise. Le comité d'experts a été confronté au début de ses travaux à un manque de documentation. Cependant, à mesure que l'évaluation a progressé, la quantité de sources d'information probante s'est accrue rapidement.

Dans son évaluation, le comité d'experts a mis l'accent sur un certain nombre d'incidences environnementales, dont les suivantes.

Intégrité des puits

Les fuites de gaz naturel et de fluides dues à des scellements de ciment inadéquats constituent un problème qui est connu de longue date mais qui reste non résolu et continue de défier les ingénieurs. Les fuites peuvent avoir des répercussions sur les eaux et influencer sur les émissions de GES. Comme la mise en valeur du gaz de schiste nécessite une forte densité de puits pour maintenir la stabilité du taux de production, l'intégrité des puits est primordiale, tout particulièrement dans les régions qui dépendent des eaux souterraines pour leur approvisionnement en eau potable. Des technologies améliorées et une surveillance à long terme seront nécessaires pour gérer les incidences.

Eau

Le comité d'experts a accordé une importance particulière aux eaux souterraines et aux eaux de surface dans le cadre de son examen. La plupart des experts s'entendent pour dire que les répercussions sur les eaux sont à l'origine des principales préoccupations d'ordre environnemental liées à la mise en valeur du gaz de schiste.

Des risques existent aussi bien pour les eaux potables souterraines que pour les eaux potables de surface. La menace la plus grave pour les eaux souterraines vient des fuites de gaz en provenance des puits, pour lesquelles les impacts ne font pas l'objet d'une surveillance systématique et les prévisions restent peu fiables. Un risque pour les eaux potables souterraines peut également venir des voies

souterraines par lesquelles des gaz, des substances chimiques de fracturation et des fluides salins peuvent migrer vers le haut.

D'autres préoccupations au sujet des eaux portent sur les déversements accidentels à la surface de produits chimiques, la quantité d'eau requise pour les activités de mise en valeur et l'élimination des eaux usées. De saines pratiques de gestion et une surveillance continue peuvent aider à atténuer certains de ces risques.

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les incidences du gaz de schiste liées aux GES dépendront du contrôle des fuites de méthane, des utilisations de ce gaz et de la politique énergétique.

Incidences sur le territoire et activité sismique

La mise en valeur à grande échelle du gaz de schiste pourrait marquer le début de plusieurs décennies d'activité industrielle. Les effets cumulatifs et régionaux sur les ressources territoriales et leur utilisation devront être évalués. Les effets possibles peuvent inclure par exemple la construction d'infrastructures à proximité des sites des puits. Il convient de souligner qu'il existe déjà des pratiques permettant de réduire l'empreinte territoriale des activités de mise en valeur du gaz de schiste.

La plupart des experts s'entendent pour dire que les risques de secousses sismiques causées par la fracturation hydraulique ou par l'injection d'eaux usées sont faibles. Ces deux types de risques peuvent être atténués au moyen d'une sélection, d'une surveillance et d'une gestion rigoureuses des sites.

Santé humaine

La santé et le bien-être des personnes peuvent être affectés par divers effets environnementaux de la mise en valeur du gaz de schiste (sur la qualité de l'air et de l'eau, p. ex.). Cependant, les effets sur la santé ne sont pas bien compris, et un complément de recherche s'impose.

Beaucoup de gens dans le public sont sceptiques à l'égard de la mise en valeur du gaz de schiste. Le manque de transparence peut mener à une perception selon laquelle l'industrie ou les autorités réglementaires ne disent pas la vérité. De ce fait, il s'impose d'assurer une communication ouverte et transparente concernant la mise en valeur du gaz de schiste.

Surveillance et recherche

À ce jour, la mise en valeur du gaz de schiste s'est faite sans que soient recueillies des données suffisantes sur les conditions de référence. Le rapport souligne qu'une information fiable et à jour est essentielle à la gestion des effets environnementaux possibles. De plus, le comité d'experts a constaté que les effets possibles de la mise en valeur du gaz de schiste sur l'environnement et la santé peuvent prendre des décennies avant de se manifester, ce qui met en évidence le besoin d'une surveillance à long terme.

Le comité d'experts reconnaît que le Canada pourra atténuer les incidences possibles sur l'environnement et la santé en recourant à une « approche de lenteur », combinée à des stratégies de gestion bien conçues qui incluront le recours à de saines technologies, à une gestion de la sécurité par l'industrie, à une surveillance gouvernementale efficace, à une planification à l'échelon régional et à une mobilisation du public.

Objet du rapport

Le rapport aidera à informer le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les associations et organisations du secteur pétrolier et gazier ainsi que le public au sujet

des incidences liées à la mise en valeur du gaz de schiste. De plus, le rapport sera utile au moment d'élaborer des stratégies de gestion et d'atténuation.

Pour télécharger le rapport sur les Incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste au Canada, voir <http://sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/completed/shale-gas.aspx>.